

# LA NORMANDIE, RÉGION DURABLE



RÉGION  
NORMANDIE

[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)



## LA NORMANDIE, RÉGION DURABLE

Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

*"Au service d'un développement harmonieux du territoire normand, le développement durable doit être économiquement soutenable, respectueux de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité tout en étant acceptable par les habitants de la Normandie. Structurée autour de six axes forts, la nouvelle politique environnementale de la Région prend en compte le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sradet) qui fixe des objectifs en matière d'énergie, de lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air, de protection et gestion de la biodiversité.»*

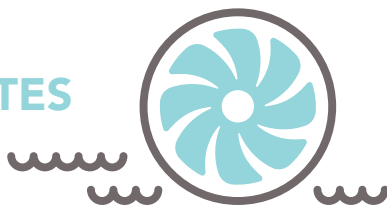
**Hervé Morin,**  
Président de la Région Normandie.

*Hervé Morin.*



# 1

## LA NORMANDIE, RÉGION DE TOUTES LES ÉNERGIES



Énergies renouvelables, raffinage, nucléaire... La Normandie est riche d'un mix énergétique très diversifié, singulier en France et en Europe. La Région souhaite cultiver et renforcer cet atout au service du développement territorial local, de la qualité de l'air et de la lutte contre le changement climatique. La Région s'engage à :

- soutenir et développer les énergies renouvelables, en particulier les énergies marines renouvelables, la filière bois-énergie, ainsi que la production de biogaz ;
- développer les modes de déplacements alternatifs au "tout pétrole" : l'accent est mis sur le développement des mobilités non polluantes, actives et alternatives ;
- mettre en place le Plan Normandie Hydrogène ;
- créer des territoires 100% énergies renouvelables d'ici 2040.

# 2

## DÉPLOYER LE PLAN NORMANDIE BÂTIMENTS DURABLES



La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu économique, environnemental et social majeur. Au travers du Plan Normandie bâtiments durables doté de 100 millions d'euros, la Région entend structurer les acteurs de la rénovation énergétique de l'habitat en 3 pôles (conseil-audit, travaux, financements). Sont concernés, les maisons individuelles, les logements sociaux, les logements collectifs privés et les bâtiments publics. Parmi les priorités :

- déployer le chèque éco-énergie Normandie pour les particuliers en maison individuelle ;
- accompagner la rénovation énergétique des logements sociaux et la construction de nouveaux logements performants ;
- soutenir des projets pilotes de rénovation énergétique des copropriétés, notamment dans les centres villes reconstruits après-guerre ;
- financer des programmes globaux de rénovation des bâtiments publics s'inscrivant dans une stratégie de transition énergétique à l'échelle intercommunale, particulièrement ciblés sur les "petites collectivités" ;
- repérer, aider et valoriser les nouveaux bâtiments exemplaires ou préfigurateurs.

# 3

## DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN NORMANDIE

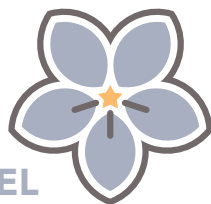


L'économie circulaire propose d'inventer de nouveaux modes de production et de consommation et faire en sorte que "rien ne se perd, tout se transforme". Forte de sa nouvelle compétence économique, la Région fixe le cadre d'actions pour l'ensemble du territoire et à cet effet :

- élabore le Plan régional de prévention et gestion des déchets et le Plan d'actions "économie circulaire", et accompagne leurs déclinaisons locales ;
- met en place un centre de ressources numérique ([www.neci.normandie.fr](http://www.neci.normandie.fr)) adossé à un dispositif d'observation dédié à l'économie circulaire et aux déchets ;
- déploie des actions de prévention et de sensibilisation sur le tri, la gestion et la valorisation des déchets ;
- organise les filières de prise en charge et de valorisation de matières et de déchets
- favorise la mise en place de nouvelles chaînes de valeur économique à travers des expérimentations à l'échelle de la Normandie, sur des territoires pilotes ou dans des domaines spécifiques ;
- fait de la collectivité régionale un exemple en matière d'économie circulaire.

# 4

## LA RÉGION, LEADER DE LA PRÉSERVATION ET DE LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PATRIMOINE NATUREL

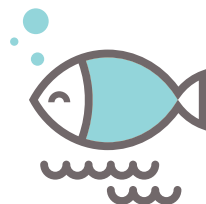


Pourvue d'un patrimoine naturel exceptionnel, la Normandie mérite d'être dotée d'une "stratégie régionale de la biodiversité". S'adressant à l'ensemble des acteurs régionaux, elle garantit l'attractivité du territoire et la pérennité des activités économiques et humaines. Cette stratégie se traduit notamment par :

- l'amélioration de la connaissance pour mieux guider l'action, via l'Observatoire régional de la biodiversité ;
- la valorisation du patrimoine naturel (information, communication, sensibilisation ciblée notamment sur des espèces emblématiques normandes) ;
- la préservation et la restauration des milieux et des espèces : traiter 1 à 2 enjeux majeurs nouveaux par an, tels que les espèces invasives, le bocage... ;
- la création de l'Agence régionale de la biodiversité en 2018.

# 5

## MILIEUX AQUATIQUES, EAUX ET LITTORAL : DE LA TERRE À LA MER



Avec 600 km de façade maritime et de nombreux cours d'eaux, fleuves et rivières dont la Seine, l'Eure, l'Orne et la Vire, la Normandie se mobilise dans le cadre d'une stratégie régionale "Normandie Terre-Mer" pour relever les deux défis majeurs que sont la qualité des eaux, des milieux aquatiques terrestres et marins et l'adaptation du littoral au changement climatique. Ses priorités sont les suivantes :

- améliorer les connaissances sur l'eau, les milieux aquatiques et le littoral grâce à la diffusion d'outils d'aide à la décision ;
- élaborer des stratégies locales d'adaptation et de gestion durable de la bande côtière ;
- soutenir les projets pilotes littoraux d'adaptation au changement climatique ;
- à l'échelle des bassins versants et de points noirs littoraux, réaliser des travaux de restauration/préservation (cours d'eau, zones humides, érosion-ruissellement) pour garantir la qualité des eaux, notamment littorales (baignade, pêche...).

# 6

## LA NORMANDIE, TERRITOIRE DURABLE



La Région Normandie s'engage à mettre le développement durable au cœur de son action. À cet effet, elle entend :

- développer l'exemplarité de la collectivité par des actions internes concrètes et la prise en compte du développement durable dans les politiques régionales ;
- initier des stratégies territoriales "Territoires durables 2030" ;
- animer l'espace régional de concertation et déployer des actions d'éducation au développement durable ;
- organiser annuellement les Rencontres normandes du développement durable ;
- s'appuyer sur les Parcs naturels régionaux, territoires d'expérimentation et vitrines du développement durable en Normandie.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE QUE FAIT LA RÉGION ?

- La Région élabore des stratégies régionales, plans et schémas, en concertation avec l'ensemble des partenaires et est référente en la matière (Prévention et Gestion des Déchets, SRADDET, Développement durable, Biodiversité, Économie circulaire, Hydrogène, Efficacité énergétique...).
- La Région coordonne les acteurs du territoire et surtout leurs actions, de façon à créer des synergies, développer l'échange de bonnes pratiques, et garantir la cohérence des interventions et des financements.
- La Région porte des projets en propre et accompagne les projets portés par les acteurs et les territoires, projets qui traduisent et rendent effectifs les plans et stratégies régionaux.





## UNE MISE EN ŒUVRE SIMPLIFIÉE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le dispositif "IDÉE" (Initiative Développement durable Energie Environnement) est décliné en quatre volets :

**> IDÉE STRATÉGIE ..... 8**

Elaboration d'une stratégie locale, fixant les objectifs et actions à mettre en œuvre sur le territoire. Cette stratégie locale peut être thématique (eau et milieux aquatiques, trame verte et bleue, littoral, économie circulaire) ou plus transversale, visant l'autonomie énergétique du territoire, ou une approche très globale de développement durable.

**> IDÉE CONSEIL ..... 10**

Soutien au conseil et audit opérationnel pour orienter la décision.

**> IDÉE ACTION ..... 11**

Mise en œuvre d'actions concrètes et développement des projets.

**> IDÉE INNOVATION ..... 15**

Mise en œuvre de projets innovants, exemplaires, expérimentaux.

## LES IDÉES STRATÉGIE



### > IDÉE STRATÉGIE TERRITOIRE DURABLE 2030

Destiné aux intercommunalités normandes, ce dispositif permet d'aider à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente de développement durable. Il permet de mobiliser de nombreuses politiques régionales et vise à reconnaître 10 territoires pilotes en Normandie.

Mis en place sous forme d'un appel à manifestation d'intérêt, le dispositif est détaillé dans le guide des aides de la Région Normandie: <https://aides.normandie.fr/node/2016>

### > IDÉE STRATÉGIE TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Ce dispositif partenarial entre la Région et l'ADEME vise à accompagner les intercommunalités normandes dans l'élaboration d'un « scénario 100% énergies renouvelables » à l'horizon 2040, c'est-à-dire un scénario ayant pour objectif, par des actions de sobriété, d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable, de couvrir, en 2040, l'ensemble des besoins énergétiques de la collectivité. Il s'agit ainsi de permettre au territoire de devenir autonome énergétiquement, par le développement de filières économiques locales.

Il vise à reconnaître 10 territoires pilotes dans ce domaine en Normandie, qui seront accompagnés grâce à des aides financières et un soutien technique de la Région et de l'ADEME.

Mis en place sous forme d'un appel à manifestation d'intérêt, le dispositif est détaillé dans le guide des aides de la Région Normandie. <https://aides.normandie.fr/node/2023>



## > IDÉE STRATÉGIE THÉMATIQUE

Ces dispositifs sont proposés aux intercommunalités, syndicats de bassins versants ou associations porteuses de SAGE normands, dans 4 domaines :

### 1 EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES

L'IDÉE Stratégie « Eaux et milieux aquatiques » favorise l'élaboration des démarches de planification de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Elle aide également à structurer la gouvernance et la maîtrise d'ouvrage GEMAPI en intégrant les différents enjeux de la terre à la mer. Ce dispositif est accessible en continu.

### 3 «NOTRE LITTORAL POUR DEMAIN»

Le dispositif « Notre Littoral pour demain » a pour objectifs d'aider les intercommunalités à élaborer une stratégie de gestion durable de leur frange littorale, à des échelles géographiques (cellules hydro-sédimentaires) et temporelles (10, 20, 50 ans) pertinentes, de façon à anticiper les évolutions du littoral et permettre l'adaptation du territoire aux changements climatiques, en s'appuyant notamment sur l'amélioration des connaissances et la préservation du patrimoine naturel. Ce dispositif est accessible en continu :

<https://aides.normandie.fr/node/1934>

### 2 TRAME VERTE ET BLEUE



Il s'agit, au travers de l'IDÉE Stratégie thématique « Trame verte et bleue » d'aider les intercommunalités normandes à mettre en place des plans d'actions locaux pour préserver et restaurer la trame verte et bleue de leur territoire.

Le dispositif est mis en œuvre via un appel à projets et vise à identifier 5 territoires pilotes à chaque appel à projets.

### 4 ÉCONOMIE CIRCULAIRE



L'IDÉE Stratégie « Economie circulaire » permet d'apporter un soutien aux intercommunalités normandes pour élaborer une stratégie locale d'économie circulaire : mise en place d'un dispositif d'animation et de suivi interne et externe, diagnostic de territoire reposant sur les 7 piliers de l'économie circulaire et tenant compte des spécificités locales, élaboration d'orientations et d'un programme d'actions. La Région propose dans ce cadre également un soutien technique via les travaux menés dans le cadre du Plan régional de prévention et gestion des déchets (PRPGD), de la stratégie régionale pour l'économie circulaire et de la plateforme régionale Normandie Economie Circulaire :

<https://neci.normandie.fr/>

Le dispositif est détaillé sur le guide des aides de la Région Normandie : <https://aides.normandie.fr/node/2018>



TOUTES CES AIDES SONT CONSULTABLES SUR LE GUIDE DES AIDES EN LIGNE DE LA RÉGION NORMANDIE :

[aides.normandie.fr](https://aides.normandie.fr)

## L'IDÉE CONSEIL



L'IDÉE Conseil est un dispositif régional qui couvre de nombreuses thématiques, et permet d'aider les bénéficiaires dans leurs prises de décision, en amont de la réalisation d'un projet :

- Conseil « Habitat & Energie » pour les Structures et collectivités porteuses d'un PRIS (Point Rénovation Info Service)
- Audits énergétiques groupés de bâtiments publics pour les intercommunalités
- Economie circulaire pour les intercommunalités de plus de 200 000 habitants ou leurs groupements
- Plan de gestion de réserves naturelles régionales (RNR) pour les collectivités, associations, conservatoires, propriétaires privés, gestionnaires de RNR
- Restauration du bocage ou de la Trame Verte et Bleue pour les intercommunalités de plus de 200 000 habitants ou leurs groupements
- Mobilité durable pour les Associations et PME
- Energies renouvelables pour les collectivités, associations, agriculteurs et leurs groupements, organismes consulaires, établissements d'enseignement, syndicats d'énergie

## LES IDÉES ACTION



Dispositif visant à soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes et le développement de projets :

### > IDÉE ACTION **CHÈQUE ÉCO-ÉNERGIE NORMANDIE**

« Le Chèque éco-énergie » vise à accompagner les rénovations énergétiques des maisons individuelles (70% du parc de logement), favoriser la montée en compétences des professionnels (rénovateurs BBC) et l'implication des intercommunalités en partenariat avec ADEME et ANAH. Ce dispositif permet d'apporter une aide financière à la réalisation d'un audit énergétique de l'habitation, avec scénario de travaux, et ensuite une aide aux travaux de rénovation, variable selon le niveau de performance énergétique visé, mais permettant d'atteindre un gain minimum de 40% sur la consommation et si possible le niveau BBC. Plus de détails sur la plateforme dédiée : <https://cheque-eco-energie.normandie.fr/>

### > IDÉE ACTION **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS**

L'objectif est d'encourager la rénovation du parc tertiaire public des communes et intercommunalités, engagées dans une stratégie de transition énergétique. Les collectivités normandes, engagées dans "Territoire durable 2030" ou "Territoire 100% Energies Renouvelables" ou "Territoire en Transition Énergétique", doivent être dans une démarche de gestion patrimoniale, et avoir réalisé des audits énergétiques préalables : <https://aides.normandie.fr/node/2025>



TOUTES CES AIDES SONT CONSULTABLES SUR LE GUIDE  
DES AIDES EN LIGNE DE LA RÉGION NORMANDIE :

[aides.normandie.fr](https://aides.normandie.fr)

## > IDÉE ACTION RÉNOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Il s'agit d'encourager la rénovation énergétique des logements sociaux au niveau BBC Effinergie rénovation 2009. Le dispositif permet ainsi d'aider les bailleurs sociaux publics dans la réalisation de ces projets comptant minimum 10 logements collectifs ou individuels groupés. Cette IDÉE Action est accessible en continu.

## > IDÉE ACTION CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX DURABLES

Ce dispositif vise à encourager la construction de logements sociaux économes en énergie et respectueux de l'environnement, et concerne la construction de logements sociaux (PLS, PLUS, PLAI), avec une certification environnementale. Il concerne les bailleurs sociaux publics et est accessible en continu : <https://aides.normandie.fr/node/2028>

## > IDÉE ACTION RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

L'objectif est d'encourager la rénovation énergétique des copropriétés (qui représentent 15% du parc de logement, avec de nombreux immeubles de la reconstruction), via des expérimentations. Sont aidés les travaux de rénovation des parties communes des copropriétés. Ce dispositif, disponible en continu, s'adresse aux syndicats de copropriétaires, situés au sein d'une intercommunalité engagée dans « Territoire durable 2030 », « Territoire 100% Energies Renouvelables », « Territoire en Transition Énergétique », ou portant une plateforme territoriale de la rénovation énergétique.



TOUTES CES AIDES SONT CONSULTABLES SUR LE GUIDE  
DES AIDES EN LIGNE DE LA RÉGION NORMANDIE :

[aides.normandie.fr](https://aides.normandie.fr)

## > IDÉE ACTION **PATRIMOINE NATUREL**

Ce dispositif a pour objectif la préservation des réservoirs de biodiversité, la restauration des corridors écologiques de la trame verte et bleue, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et le soutien aux projets d'intérêt régional en faveur de la biodiversité. Destiné aux collectivités et leurs groupements, aux associations et aux établissements publics et GIP, il permet d'accompagner les études et travaux de restauration écologique, la restauration de mares et du maillage bocager, les plantations de haies, les opérations de lutte contre les espèces invasives, les acquisitions de terrain, la gestion des réserves naturelles régionales...

Mis en œuvre sous forme d'appels à projets, il est détaillé sur « L'Europe s'engage en Normandie » :

<http://www.europe-en-normandie.eu/rubrique/appels-projets-en-cours>

## > IDÉE ACTION **GRAND CYCLE DE L'EAU & BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS**

Destinée aux collectivités et leurs groupements, cette IDÉE Action vise à développer des programmes d'amélioration de la qualité des milieux aquatiques, renforcement des continuités écologiques de la trame bleue et de la trame verte, de prévention et/ou lutte contre les phénomènes d'érosion et de ruissellement, et de préservation de la biodiversité, des espèces et de leurs habitats :

<https://aides.normandie.fr/node/2001>

## > IDÉE ACTION RÉGIONALE **SOUTIEN AUX STRUCTURES ET AUX ÉVÉNEMENTS D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les bénéficiaires peuvent être des collectivités (sous conditions), des associations, des lycées, ou des CFA normands qui ont des projets d'éducation au développement durable.

Il s'agit d'accompagner financièrement les actions ou événements pédagogiques, dont le thème, les objectifs et la mise en œuvre correspondent à la politique de développement durable de la Région :

<https://aides.normandie.fr/node/2014>

Les demandes de subvention peuvent être déposées tout au long de l'année.



TOUTES CES AIDES SONT CONSULTABLES SUR LE GUIDE  
DES AIDES EN LIGNE DE LA RÉGION NORMANDIE :

[aides.normandie.fr](https://aides.normandie.fr)

## > IDÉE ACTION PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Il s'agit de soutenir les projets de production d'énergies renouvelables, en particulier dans les domaines bois-énergie, méthanisation, géothermie assistée par pompe à chaleur, photovoltaïque & solaire thermique. Ouvert aux collectivités locales et leurs groupements, aux établissements publics, aux établissements d'enseignement publics et privés, aux associations et entreprises (sous conditions), aux maîtres d'ouvrage de l'habitat collectif (bailleurs, copropriétés, ...) et de bâtiments tertiaires et enfin aux agriculteurs et leurs groupements, ce dispositif permet de financer les achats d'équipement de production, les coûts de pose et de raccordements, les investissements de production et de distribution (biogaz) et les investissements productifs, de stockage, de distribution et de production ainsi que les réseaux associés (bois énergie) : <https://aides.normandie.fr/node/2024>

## > IDÉE ACTION MOBILITÉ DURABLE

La Région veut favoriser et soutenir le développement d'une mobilité alternative et décarbonée, pour répondre à différents enjeux tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou la qualité de l'air. L'IDÉE Action « Mobilité durable » permet ainsi d'aider l'acquisition ou la location longue durée avec ou sans option d'achat de véhicules légers ou utilitaires légers 100% électriques (batterie ou pile à combustible) ou au gaz naturel, l'acquisition d'infrastructures de recharge (projets multi-énergies privilégiés) et enfin la mise en place de services pour développer l'usage du vélo. Ce dispositif s'adresse aux particuliers, associations et micro-entreprises, aux communes et leurs groupements

- > Acquisition de véhicules/bornes de recharge par les micro-entreprises  
<https://aides.normandie.fr/node/1808>
- > Acquisition de véhicules/bornes de recharge par les associations  
<https://aides.normandie.fr/node/2026>
- > Acquisition de véhicules/bornes de recharge par les particuliers  
<https://aides.normandie.fr/node/1796>
- > Achat et installation de bornes de recharge hydrogène (programme EasHy-Mob)  
<https://aides.normandie.fr/node/1754>
- > Acquisition de véhicules hydrogène (programme EasHy-Mob)  
<https://aides.normandie.fr/node/1753>



TOUTES CES AIDES SONT CONSULTABLES SUR LE GUIDE  
DES AIDES EN LIGNE DE LA RÉGION NORMANDIE :

[aides.normandie.fr](https://aides.normandie.fr)



## L'IDÉE INNOVATION

L'IDÉE Innovation couvre de nombreuses thématiques, et permet de soutenir des projets innovants et expérimentaux, proposant un nouveau produit ou service, peu ou pas expérimenté en Normandie, avec un souhait de diffusion et de transfert d'expérience :

- Mobilité durable
- Énergies renouvelables
- Économie circulaire et déchets
- Construction performante énergie/carbone
- Éducation au Développement Durable  
<https://aides.normandie.fr/node/2015>
- Adaptation au changement climatique en zone littorale
- Biodiversité
- Eau et milieux aquatiques
- Qualité de l'air

Destiné aux associations, aux collectivités et leurs groupements, aux syndicats mixtes, aux agriculteurs et leurs groupements, aux entreprises (sous conditions), aux Sociétés d'Economie Mixte, aux établissements publics et d'enseignement, aux Groupements d'Intérêt Public, aux maîtres d'ouvrage de l'habitat collectif et bâtiments tertiaires, aux syndicats et structures professionnels, aux organismes consulaires, ce dispositif est accessible en continu ou par appel à projets selon les thématiques.  
<https://aides.normandie.fr/node/2017>



TOUTES CES AIDES SONT CONSULTABLES SUR LE GUIDE  
DES AIDES EN LIGNE DE LA RÉGION NORMANDIE :

[aides.normandie.fr](https://aides.normandie.fr)



RÉGION  
NORMANDIE

**Direction Énergies, Environnement, Développement Durable**

DEEDD@normandie.fr

02 31 06 96 91

[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)